



DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE

Ce formulaire doit être complété pour faire une demande d'autorisation d'activité sur le parc des Champs-de-Bataille à la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN). **Veillez noter que remplir ce formulaire ne constitue pas une approbation.** Vous pouvez consulter la *Politique d'utilisation du territoire* à <http://www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/a-notre-sujet/rapports-politiques/>. **Le paiement des frais d'administration non remboursables de 40 \$ (taxes comprises) doit être joint au formulaire de demande.** Un délai minimal de **30 jours** est prévu pour l'analyse d'une demande. Cette période d'examen commence sur réception des frais d'administration.

Instructions :

Tous les champs obligatoires identifiés par un astérisque doivent être complétés.

En tout temps, vous pouvez compléter une réponse sur une feuille annexe, si l'espace fourni est insuffisant.

S'il s'agit d'une activité qui aura lieu en partie dans les rues de la ville de Québec, vous devez nous faire parvenir l'autorisation de la Ville de Québec.

Assurez-vous de fournir tous les renseignements obligatoires ainsi que les pièces justificatives ou permis requis, le cas échéant.

Vous pouvez transmettre le formulaire en ligne ou par la poste, télécopieur ou courriel.

Commission des champs de bataille nationaux
835, avenue Wilfrid-Laurier
Québec, Québec G1R 2L3
Téléphone : 418 254-2851
Télécopieur : 418 648-3638
Courriel : vanessa.fecteau@ccbn-nbc.gc.ca

INFORMATION SUR L'ORGANISATEUR

Nom de l'organisme* :

Adresse* :

Ville* :

Province* :

Code postal* :

S'agit-il d'un organisme à but non lucratif* (si oui, vous devez faire parvenir une copie du statut d'organisme de bienfaisance ou d'organisme à but non lucratif) :

Nom de la personne responsable* :

Titre* :

Téléphone* :

Cellulaire* :

Télécopieur :

Courriel* :

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Nom de l'activité* :

Type d'activité (culturelle, éducative et communautaire, rassemblement civique, tournage et séance photo, sportive) :

Droits d'entrée :

oui

non

But :

Coût :

Endroit souhaité pour tenir l'activité sur le parc :

Date de l'activité :

Heure du début de l'activité :

Heure de fin de l'activité :

Date prévue de la mobilisation des infrastructures (date d'arrivée d'un ou des équipements) :

Date prévue de la démobilitation des équipements (retrait complet des équipements) :

Public cible :

Nombre de personnes attendues :

Description de l'activité :

S'agit-il d'une nouvelle activité :

oui

non

Sécurité de l'événement

Note : Vous devez joindre un plan qui précise l'emplacement des bénévoles et de la sécurité lors de l'événement.

Agence

Bénévoles

Autres

Nombre d'intervenants :

Scène :

oui

non

Dimensions :

But :

Système de son

oui

non

Note : L'électricité n'est pas accessible dans certaines zones du parc. L'utilisation est autorisée seulement dans le cadre des grands événements grand public.

Description :

Endroit :

Heures d'utilisation :

Tests de son :

Nombre et durée :

Tentes – chapiteaux - kiosques

Note : Ces installations doivent être tenues en place au moyen de contrepoids et non de piquets. Aucune installation avant la limite du feuillage des arbres.

oui

non

Endroit :

Dimensions :

Activités à l'intérieur des tentes (description) :

Commission des champs de bataille nationaux - DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE

Kiosques		Note : Tous les kiosques doivent être tenus en place au moyen de contrepoids et non de piquets. Aucune infrastructure ne doit être installée sous la projection verticale de la cime des arbres.
oui	non	Dimensions :
Nombre de kiosques :		Endroit :
Contenu :		
Alcool :		Note : Il est interdit de consommer de l'alcool sur les terrains de la CCBN, sauf exception. La vente et la consommation d'alcool requièrent un permis d'alcool de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Si vous souhaitez en faire la vente ou la distribution, s'il vous plaît nous fournir le plus d'information possible.
oui	non	
Veillez fournir de l'information détaillée :		
Nourriture :		Note : Les normes d'hygiène et de salubrité doivent être respectées. Il est nécessaire de détenir un permis adéquat émis par le Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec.
oui	non	Description :
Électricité :		Note : Certains endroits du parc ne sont pas alimentés en électricité.
oui	non	
Génératrices :		Note : Les génératrices doivent être munies d'une trousse en cas de déversement.
oui	non	
Nombre total :		Endroit :
But :		
Eau :		Note : Certains endroits du parc ne sont pas alimentés en eau.
oui	non	
But :		
Toilettes		Note : L'organisateur est responsable d'installer des toilettes en nombre suffisant.
Nombre total :		Endroit :
Fermeture de rue		Note : Aucune fermeture du parc n'est permise, si elle est inévitable, une demande doit être soumise à la CCBN pour étude et autorisation. Des frais sont applicables.
oui	non	
Pyrotechnie		Note : Un permis du Service de prévention contre l'incendie de la Ville de Québec est exigé.
oui	non	
Endroit :		
Stationnement		
Description des besoins :		
Développement durable		
Mesures prises pour assurer le développement durable		
<p>La Commission des champs de bataille nationaux demande aux organisateurs de minimiser l'impact de leur événement sur l'environnement et pour ce faire, d'établir des stratégies pour rehausser la protection de l'environnement. Vous devez démontrer en fournissant un plan détaillé que votre organisation a prévu des mesures pour diminuer les déchets, assurer le recyclage, l'efficacité énergétique, prévoir des restrictions en matière de stationnement, assurer l'utilisation adéquate et la conservation de l'eau, la promotion du transport en commun et la diminution de la production des gaz à effet de serre :</p>		

Plan des sites :

Veillez fournir un plan du site avec légende. Celui-ci doit établir les dimensions et l'emplacement des infrastructures de l'activité, y compris ce qui suit :

- Barrières;
- Tentes, chapiteaux, kiosques
- Scènes
- Affiches et bannières
- Système de sonorisation et hauts-parleurs
- Tours d'éclairage
- Zones d'évacuation d'urgence
- Toilettes portatives et lavabos
- Poubelles et contenants de recyclage
- Points d'entrée et de sortie

Frais d'usage des terrains et assurance de responsabilité civile :

Veillez noter que les détenteurs d'une autorisation doivent fournir une preuve d'assurance responsabilité civile d'un montant minimum de 2 000 000 \$ selon le type d'évènement, un montant plus important peut être exigé. La Commission des champs de bataille nationaux et Sa Majesté le Roi du Chef du Canada doivent être désignées à titre d'assurées additionnelles. Votre certificat doit être fourni au moins deux semaines avant la tenue de l'activité.

Lorsque nous recevrons la demande, l'activité sera évaluée. Si elle est acceptée, la tarification de notre *Politique d'utilisation du territoire* sera appliquée. (<http://www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/a-notre-sujet/rapports-politiques/>)

Le formulaire dûment complété doit être transmis 30 jours avant la date souhaitée pour la tenue d'un évènement pour les activités mineures et 90 jours avant pour les activités importantes et majeures. Une fois que nous aurons analysé votre demande en vertu de notre *Politique d'utilisation du territoire* (<http://www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/a-notre-sujet/rapports-politiques/>), nous vous informerons de la décision prise au sujet de l'approbation préliminaire.

Vous serez également informé des exigences liées à l'activité à ce moment-là. Celles-ci pourraient comprendre, sans toutefois s'y limiter, les frais d'occupation, des visites des lieux par l'équipe de surveillance et des plans de l'activité.

Un plan détaillé comprend ce qui suit :

- Gestion de la circulation;
- Gestion du bruit;
- Structures temporaires;
- Premiers soins et santé publique
- Services sanitaires, toilettes et installations
- Sécurité et gestion des situations d'urgence
- Électricité et éclairage, y compris les mesures de rendement énergétique
- Plan de gestion du site
- Plans du site approuvé par notre équipe de surveillance
- Gestion des déchets, y compris la réduction des déchets et le recyclage

Énoncé de confidentialité et protection des renseignements personnels

Raison de la cuillette : Aux fins de gestion des activités sur le territoire de la CCBN

Documents à fournir : La demande de tenue d'une activité est volontaire. Toutefois, un formulaire de demande dûment rempli est obligatoire pour tenir une activité sur le territoire de la CCBN.

Déclaration du demandeur

J'atteste que, à ma connaissance, tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont vrais et exacts. Je comprends qu'un formulaire incomplet pourrait retarder le traitement de la demande d'autorisation ou faire en sorte que la demande soit rejetée. Je conviens également que des renseignements supplémentaires pourraient m'être demandés. Je comprends que cette demande ne constitue, en aucun cas, une approbation de l'activité ni une garantie que les lieux sont disponibles.

NOM DE L'ORGANISATEUR

DATE

Nos coordonnées :

Commission des champs de bataille nationaux
835, avenue Wilfrid-Laurier
Québec, Québec G1R 2L3

Téléphone : 418 254-2851
Télécopieur : 418 648-3638
Courriel : vanessa.fecteau@ccbn-nbc.gc.ca